



MEDI DUCHESSE

Molenbeek-Saint-Jean

Charte des patients de la Maison Médicale Duchesse

(à signer par le patient)

Madame, Monsieur,

Afin que les soins se déroulent dans un environnement agréable pour tous, nous vous demandons de vous engager à respecter la charte ci-dessous.

- Respecter les horaires d'ouverture et les horaires de permanence téléphonique des médecins (cfr. document ci-joint).
- Respecter les horaires de rdv et en cas d'empêchement, veiller à annuler votre rdv au moins 24h à l'avance, jour ouvrable par téléphone 02 410 54 45 ou par email : duchesse.annulation@gmail.com. En cas de non présence au rdv ou de retards répétitifs, de respecter les sanctions prévues et de vous acquitter des amendes.
- Respecter les locaux, les infrastructures et le matériel mis à votre disposition.
- Ne pas emmener d'animaux.
- Ne pas faire du bruit dans la salle d'attente. Ne pas mettre vos GSM sur haut-parleur, et utiliser vos écouteurs lorsque vous écoutez de la musique.
- Ne pas décrocher le téléphone en consultation.
- Adopter un comportement constructif, positif et sans marchandage.
- S'adresser de façon correcte, polie et respectueuse au personnel de la maison médicale.
- Prévenir la Maison Médicale en cas de déménagement.
- Dans le cas d'un déménagement en-dehors de notre zone de soin, procéder à la désinscription ou à un transfert dans une maison médicale plus proche de votre nouvelle habitation.

Pour toutes questions ou demandes d'aide relatives à cette charte, le personnel de la maison médicale reste à votre disposition.

Merci pour votre collaboration!

En cas de non-respect de ces consignes, l'équipe de la maison médicale Duchesse est susceptible d'appliquer une sanction, voire de vous désinscrire.

Je garantis le respect de mes engagements :

Signature

- + « lu et approuvé »
- + date
- + nom et prénom
- + signature

Maison Médicale Duchesse

www.medit Duchesse.be
info@mediduchesse.be

Place de la Duchesse de Brabant
30, 1080 Molenbeek

02 410 54 45